



COLLECTION PAYSAGES & TERRITOIRES

La Saga de Kernansquillec

Communes de Plounévez Moëdec, Tregrom et Belle-Isle-en-Terre



Conseil
Général



Côtes d'Armor,

un nouveau regard sur l'environnement





Magnifique vallée où serpente une des dix premières rivières de France pour le saumon et la truite, le site de Kernanquillec reste fortement marqué par son histoire récente.

Après un passé tourné vers « l'hydraulique » pour l'alimentation des papeteries Vallée en électricité, la suppression du barrage en 1996 a remodelé un nouveau paysage, à la fois surprenant et étrange.

La présence d'un troupeau contribue au charme de cette vallée en offrant au passager d'un jour ou au fidèle contemplatif un espace de nature sauvage et authentique.

Afin de conserver la mémoire collective, le Conseil Général s'est associé aux Communautés de Communes de Beg Ar C'hra et Belle-Isle en Terre, à l'Association pour la Protection et la Mise en Valeur du Léguer et au Centre Régional d'Initiation à la Rivière, pour créer un projet de mise en valeur du site.

Un sentier d'interprétation a été ainsi aménagé sur les rives du Léguer, afin de vous permettre de découvrir l'histoire de Kernansquillec. Une enquête ponctuée de 14 arrêts vous livrera tous les secrets de cette vallée.

Et les curieux de nature pourront compléter leur découverte en visitant l'aquarium pédagogique et ludique du Centre Régional d'Initiation à la Rivière, Maison Nature Départementale, situé à Belle-Isle-en-Terre.

Bonne promenade

Claudy LEBRETON
Président du Conseil Général
des Côtes d'Armor



À la découverte de Kernansquillec en 14 stations

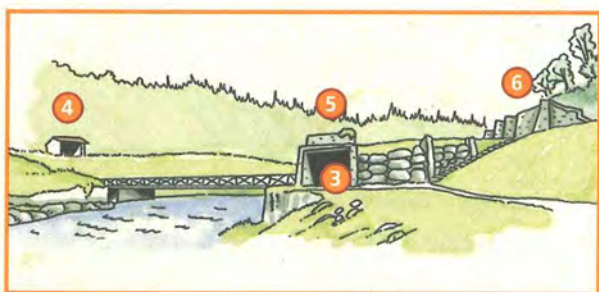
Sur les pas de Soaz, menez l'enquête et découvrez
les traces du passé laissées dans
le paysage afin de comprendre
l'histoire de Kernansquillec.



Longueur du sentier :

2 km de la station 1 à la station 14





- | | |
|-------------------------------|---|
| 1 Sur les pas de Soaz | 8 Prad ar Roc'hell,
le pré du gros caillou |
| 2 Le barrage a disparu ! | 9 Un paysage de montagne... |
| 3 François, ça turbine ? | 10 L'esprit des lieux |
| 4 Les vestiges du barrage | 11 Une agriculture d'avenir |
| 5 Retour aux sources | 12 La chasse au trésor |
| 6 Le démantèlement du barrage | 13 Dessine-moi un paysage |
| 7 Les deux sentinelles | 14 À une autre époque... |



Station 1 *Sur les pas de Soaz*

Comme beaucoup de Bretons dans les années 60, Soaz est allée à Paris pour travailler et devenir enseignante. Elle a fait sa vie à la capitale et oublié la Bretagne et son village natal, Plounévez Moëdec. En 2002, au décès de son père, Soaz revient au pays, rencontre des amis de son père, découvre de vieilles photos et plonge dans le passé du défunt. Cette recherche nostalgique va la conduire au site de Kernansquillec, découvrir la vie de sa famille et se remémorer une partie de la sienne... En parcourant ce petit livret, vous découvrirez, grâce à Soaz, « La Saga de Kernansquillec ».



La famille Levallec



Théodore
le grand-père

1890
Naissance
1910
Mariage
avec Marie-Louise
1918
Naissance
de son fils François
Jusqu'en 1920
Meunier à Kernansquillec
(avant la construction
du barrage) puis ouvrier
pour la construction
du barrage
1953
Décès

François
le père

1918
Naissance
1939
Mariage
avec Madeleine
1942

Naissance
de sa fille Soaz
1950-1962

Travaille sur le barrage

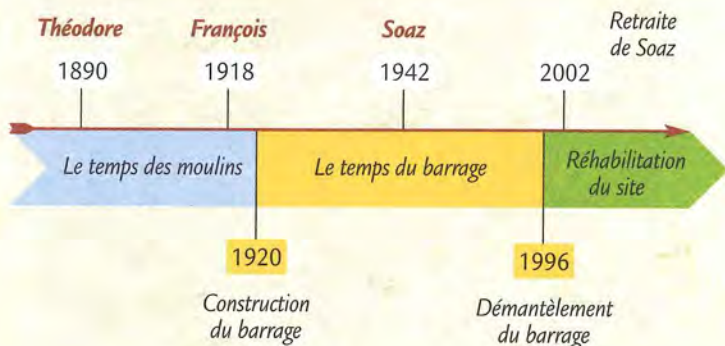
1996
Opposant
au démantèlement
du barrage


2002
Décès



Soaz
la fille

1942
Naissance
1960
Départ pour Paris
où elle devient
institutrice
2002
Retraite
et retour
à Plounévez Moëdec
Début
de l'enquête





ÇA ALORS, QUEL
CHANGEMENT !!!

*Munie de vieilles photos
trouvées dans le grenier
de la maison de son père,
Soaz décide de se rendre
sur les lieux du barrage
de Kernansquillec.
En arrivant, une surprise
de taille l'attend...*



Station 2

Le barrage a disparu !



La construction du barrage de Kernansquillec (1920-1922)



Que d'eau !

À quoi servait ce barrage ?

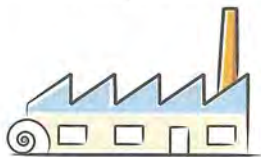
(Cochez la bonne réponse)



- a) à créer une réserve d'eau potable



- b) à irriguer les cultures



- c) à produire de l'électricité pour une papeterie



- d) à développer un plan d'eau de loisirs

Station 3

François, ça turbine ?



De retour chez elle,
Soaz cherche
plus d'informations
et trouve de vieilles
coupures de presse...

... les explications techniques qui ont été présentées par la Dda. « Moi, j'ai été 16 ans gardien du barrage. C'est très malheureux de défaire une œuvre comme ça. On fournissait le courant à des gens... ça donnait du travail à tout le pays. Le barrage, c'est pas un danger... »

Ce n'est pas l'avis des experts de la Belcgb et de la Cemagreff, qui ont rendu leur rapport le 27 janvier dernier. Ils demandent la démolition du

ai que le
otre patri-
uel des cho-
inaccessible au
me tout soit
ça. ne exploiter au
des de la pêche
peux de en pro-
trit. ie en pro-
et partagée
Dominant de l'as-
une p... la vallée
que l'Etat prenne sa part dans l'aide à
la réalisation d'un projet de réhabilita-

... l'étude d'aménagement du site.

“ Il est inutile, il ne produisait pas beaucoup d'électricité. En plus il était négatif pour l'environnement, car il empêchait la remontée des migrateurs ”. De l'avis de la société de protection des sites naturels

“ Il ne faut pas renouveler les bêtises... ni laisser passer les ”. engage à ce

lois sur ce barrage. Personne ne nie le choc culturel et affectif pour les gens qui ont vécu dans cette vallée. Mais la réhabilitation peut créer de l'emploi. On a un potentiel avec le saumon. Imaginons qu'il double sa population. Il y aura des retombées économiques."

... laissé 15 minutes pour sortir tout à l'heure. Vous avez ici des agriculteurs, des instituteurs, des commerçants, beaucoup de gens qui en ont gros sur le cœur. Le barrage c'est un patrimoine c'est quelque chose qui nous échappe..."

Et tout en regardant du coin de l'œil les dernières crues pris par la...

"Quelque chose qui nous échappe"

Reste que le barrage, construit en 1920 pour alimenter une papeterie, fait partie du paysage de la vallée et de la vie de ses habitants : "c'est malheureux cette destruction, on étaient cinq employés, ça donnait du travail dans le pays et les crues, on les maîtrisait"

Belle-Isle : "c'est vrai que le barrage fait partie de notre patrimoine, or, en l'état actuel des choses, le site n'est pas accessible au public. Il faut donc que tout soit mis en œuvre pour l'exploiter au niveau du tourisme et de la pêche pour que tout le monde en profite". Cette position est partagée par Jean David, président de l'association de protection de la vallée

ont été présentées par la Dda. « Moi, j'ai été 16 ans gardien du barrage. C'est très malheureux de défaire une œuvre comme ça. On fournissait le courant à des gens... ça donnait du travail à tout le pays. Le barrage, c'est pas un danger..."

rapport conclut que la destruction est inévitable et doit s'opérer dans les meilleurs délais. Je ne discute pas ça. Je suis en charge de la sécurité des citoyens. Il ya un doute que je ne peux assumer. Le barrage sera détruit. »

Ce n'est pas l'avis des experts de la Betcgb et de la Cemagref, qui ont rendu

Dominique Fétrot a fait malgrés...

À chaque événement, son année



Reliez les événements aux dates correspondantes.

Pour vous aider, vous pouvez consulter la frise (page 5).

- 1854 **1** **A** Démantèlement du barrage au nom de la sécurité publique et de la protection de l'environnement
- 1923 **2** **B** Inauguration du barrage en présence du ministre Yves Le Trocquer
- 1944 **3** **C** Fermeture des papeteries Vallée
- 1965 **4** **D** La deuxième Guerre mondiale fait chuter la production de 3 000 T à 800 T
- 1996 **5** **E** Achat de la première machine à papier
- 2002 **6** **F** Réhabilitation du site

Station 4 *Les vestiges du barrage*

Munie de ces nouvelles informations, Soaz décide de monter jusqu'à l'ancien embarcadère pour retrouver les traces de l'ancien barrage.



Faites comme Soaz et cherchez la pastille marron indiquant l'ancien niveau d'eau du barrage.

Fiche d'identité du barrage

- 15 m de haut et 110 m de largeur
- Une retenue de 12 hectares
- 3 turbines d'une force motrice de 1000 CV
- Une production d'électricité de 800 Kw/h



Comment ça marche ?

Trouvez l'emplacement
des éléments du barrage

- 1) Puits de turbine 2) Voûtes 3) Embarcadère
4) Ascenseur à saumon 5) Canal de décharge



- A
B
C
D
E

Réponses : A/3 - B/4 - C/1 - D/2 - E/5

Station 5

Retour aux sources

Soaz rencontre un pêcheur qui lui présente
de curieux aménagements.



Ces tapis permettent :

- a) aux pêcheurs de s'essuyer les pieds avant d'entrer dans l'eau,
- b) aux saumons et aux truites de se gratter le ventre,
- c) aux poissons de jouer à la belote sans que l'eau n'emporte les cartes,
- d) aux jeunes anguilles (ou civelles) de remonter la rivière en leur facilitant le passage sur les seuils dont la surface lisse freinerait ou empêcherait leur remontée.



Le démantèlement de ce barrage a permis aux saumons de recoloniser 40 km de frayères.

Soyez vigilant et observez le cours d'eau.

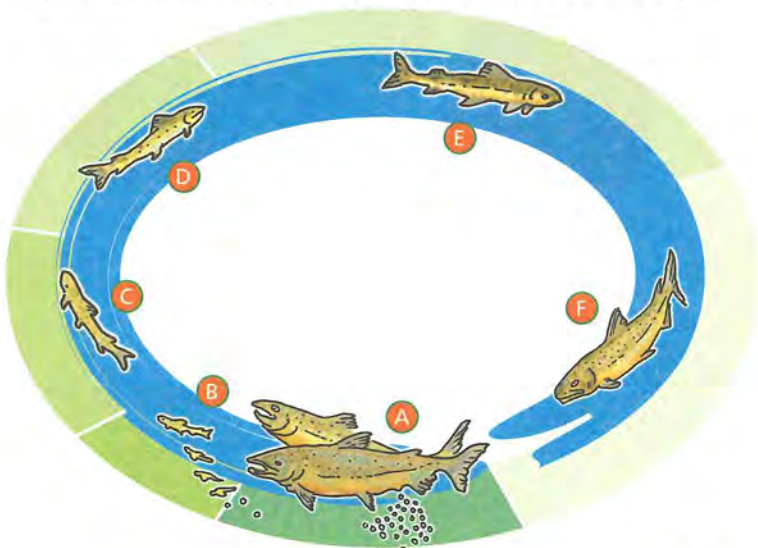
Des saumons remontent peut-être la rivière pour se reproduire (période favorable de mars à juillet). Ils peuvent sauter grâce à l'échelle à poissons installée pour leur faciliter le franchissement du dénivelé.



Le cycle du saumon

Remplacez les stades dans le cycle de vie du saumon

- 1) Adultes en mer
- 2) Tacons (saumons vivant en rivière pendant 1 an)
- 3) Pontes en rivière
- 4) Adultes revenant vers la rivière (pour s'y reproduire)
- 5) Smolts (saumons allant vers la mer pour la première fois)
- 6) Alevins





Soaz poursuit son enquête et interroge le garde-pêche.



Station 6

Le démantèlement du barrage

Curage du plan d'eau et stockage des vases dans les lagunes (1996)



En octobre 96, le barrage est détruit morceau par morceau. Avant la démolition, d'énormes quantités de vase accumulées dans le plan d'eau sont pompées sans polluer la rivière. Cette vase est stockée dans des lagunes à plusieurs centaines de mètres en aval.



Démolition du barrage (1996)



Soaz s'engage sur le sentier de randonnée en longeant les prairies...



Station 7

Les deux sentinelles



Ces deux chênes têtards existaient avant la construction du barrage. Ils ont passé de nombreuses années sous l'eau. Leur forme caractéristique de « moignon » témoigne d'un entretien traditionnel qui consistait à élaguer l'arbre tous les 9 ans pour en faire du bois de chauffage.



Bon anniversaire !

En quelle année ont été plantés ces deux chênes ?
(N'hésitez pas à vous aider de la frise page 5)

1790

1940

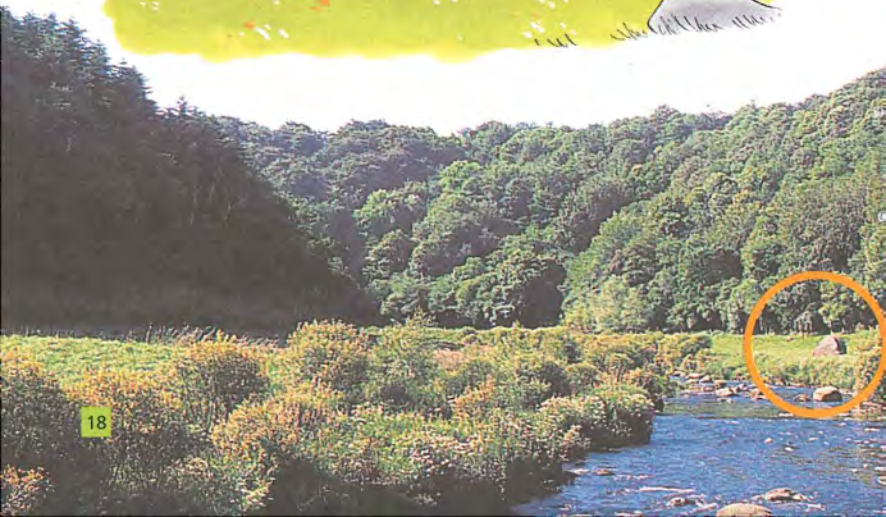
1996

Réponse : 1790

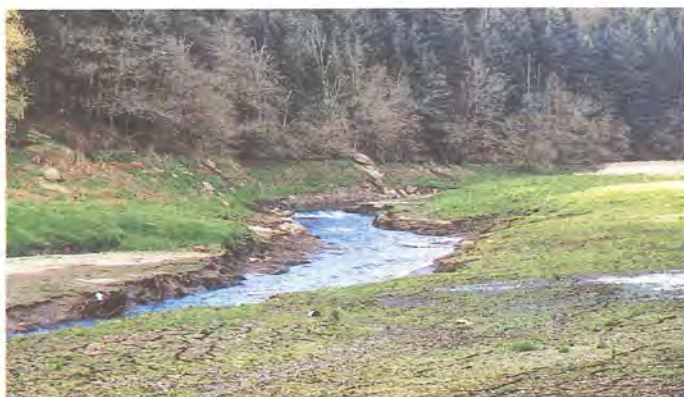


Station 8 *Prad ar Roc'hell,
le pré du gros caillou*

Soaz poursuit son chemin et s'arrête dans le Prad ar Roc'hell...



Le site après la vidange du plan d'eau (1996)

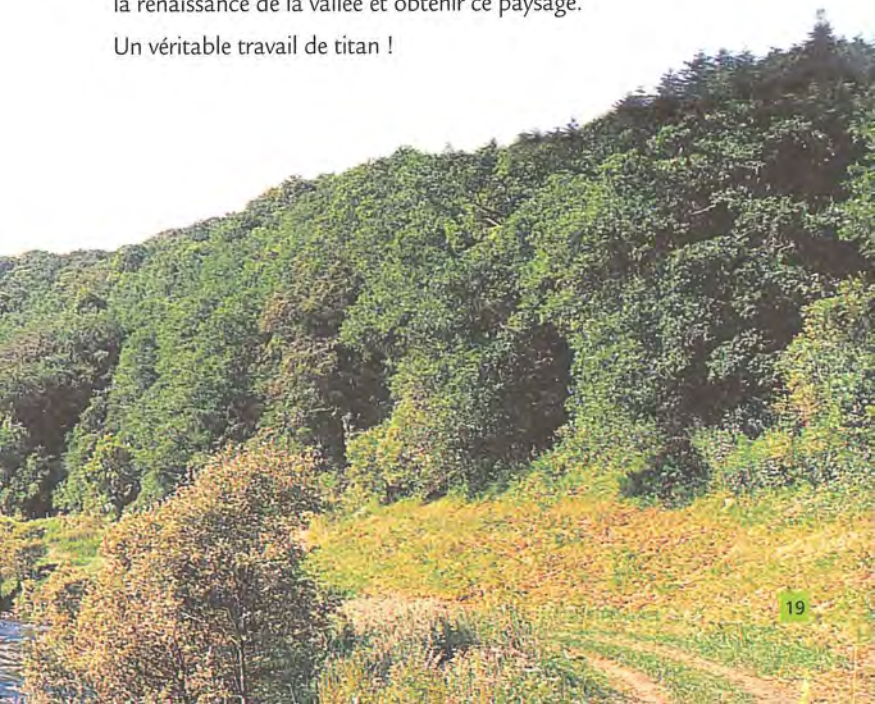


Quand l'État décide de démolir le barrage, le plan d'eau était complètement ensasé (200 000 m³).

Pour vous donner une idée, le gros bloc de granite situé devant vous était, après la vidange de l'eau, quasiment enseveli sous la vase.

Il a fallu pomper celle-ci dans le lit de la rivière pour permettre la renaissance de la vallée et obtenir ce paysage.

Un véritable travail de titan !





Station 9 *Un paysage de montagne...*

Soaz s'assoit pour se reposer. Inspirée par le paysage qui l'entoure, elle sort son carnet de croquis...





Mon beau sapin !

Poursuivez le dessin de Soaz
et trouvez la réponse à la question suivante :

Pourquoi mon père et les ouvriers du barrage ont-ils planté
des sapins ?

- a) pour se croire en montagne
- b) pour la fabrication du papier
- c) pour l'esthétique de la vallée
- d) pour fournir des sapins de Noël aux ouvriers

Response : b



Station 10

L'esprit des lieux

Tout à coup, Soaz entend des bruits étranges...





L était une fois l'histoire des Korrigans de Kernansquillec. En construisant le barrage, les hommes noyèrent 12 hectares de vallée, engloutissant les Korrigans qui y habitaient. Ces derniers se vengent des hommes en faisant tomber la pluie pendant des jours et des jours. Les Korrigans sont des petits futés et tentent de vous emmener dans la ronde... en chantant « *lundi de la pluie, mardi de la pluie, mercredi de la pluie aussi* »... ne continuez pas la ronde... sinon il va pleuvoir ! Pour voir le pays des Korrigans, observez les arbres et leurs racines. Si leurs branches s'allongent de manière démesurée au dessus de la prairie... alors soyez sur vos gardes.



Explication de l'allongement des branches :
Quand le site était englouti, les arbres recherchaient la lumière et s'allongeaient au-dessus de l'eau.

Soaz aperçoit un agriculteur dans le pré. Il vient à sa rencontre.



Station 11 *Une agriculture
d'avenir*



« Oui, c'est à moi, ce sont des jersiaises.
Je les élève suivant les principes de l'agriculture biologique...
Pour la viande, c'est une merveille ! »

« Sur les prairies d'en face, ce sont des pies noires.
L'agriculteur utilise leur lait pour faire du fromage bio ! »

« On ne voit plus beaucoup de prairies
comme ça dans le secteur ! »



« Et oui, la nature a tendance à reprendre le dessus...
Heureusement qu'ici, les élus ont choisi de refaire des prairies
et de garder des zones humides. »

« L'espace est entretenu par nos bêtes, des chemins de randonnée
sont ouverts au public et un endroit agréable a été créé au lieu
de tout laisser partir en friche. »

Vache jersiaise





*Dans la malle,
Soaz a découvert
une vieille carte
au trésor.
Elle est bien décidée
à en percer le secret !*

Station **12** *La chasse
au trésor*



*La vallée avant
la construction
du barrage
dans les années
1900*

... et écoutez
chuuutt !!!
que devinez-vous ?



Faites 20 pas ...

Suivez les indications de la carte
en partant du panneau de randonnée
et découvrez la solution de l'énigme...

On entend les remous de l'eau sur l'ancien déversoir
qui alimentait le moulin du Collet

Station 13

Dessine-moi un paysage

*Soaz voit, sur la rive opposée, une parcelle en friche non entretenue ;
le site serait semblable s'il avait été laissé à l'abandon.*



Les acteurs de la vallée ont choisi de recréer un paysage à la fois traditionnel et moderne. Traditionnel, car il reproduit les prairies d'autrefois. Moderne, car il concilie développement touristique (création de sentiers de randonnée) et agriculture biologique.

Bien d'autres choix auraient été possibles !

Par exemple : laisser la vallée se boisier naturellement, reconstruire les moulins, tenter de consolider le barrage et garder le plan d'eau...
À vous d'imaginer d'autres possibilités.



À vos crayons

Faites comme Soaz,
dessinez le paysage de vos rêves !



Station 14

À une autre époque...

*Un peu plus loin, Soaz croise un randonneur
qui lui raconte une drôle d'histoire.*





« Ah oui... je vois des pierres,
des ruines... »

« Ces ruines, il n'y a pas si longtemps,
c'était un moulin et d'après mes parents,
mon grand-père boulanger venait y chercher
de la farine. »

« Ici, la vie s'organisait autour des moulins.
C'était une société de troc...
Je vais vous raconter une histoire. »



« Le fermier vendait son blé au meunier contre
des bons d'échange. Le fermier, pour acheter son pain,
remettait ces bons d'échange au boulanger qui,
à son tour, utilisait ces bons pour acheter la farine... »




« Les choses ont bien changé. »

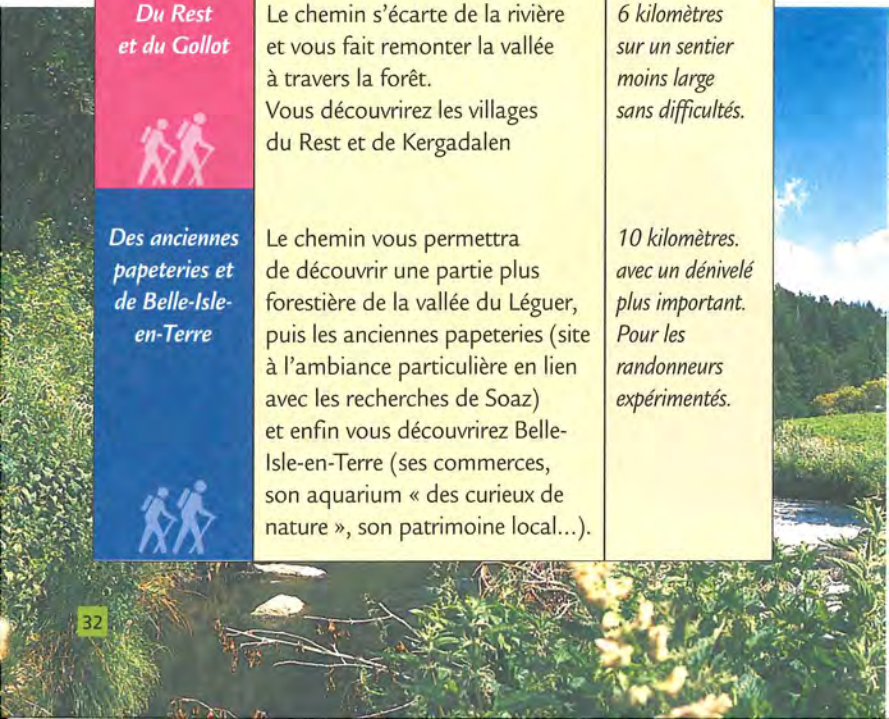




Le chemin du retour offre d'autres curiosités

À vous de poursuivre l'enquête de Soaz et pour cela, vous avez trois solutions :

Les chemins	Intérêt	Difficultés
<p><i>Du retour</i></p> 	<p>Soaz ne vous a pas tout dit, n'a pas encore tout découvert... Sur le retour vous trouverez d'autres indices ou témoignages laissés par la famille Levallec... Attention vous risquez de croiser Soaz.</p>	<p><i>Sans problème vous venez de le faire.</i></p>
<p><i>Du Rest et du Gollot</i></p> 	<p>Le chemin s'écarte de la rivière et vous fait remonter la vallée à travers la forêt. Vous découvrirez les villages du Rest et de Kergadalen</p>	<p><i>6 kilomètres sur un sentier moins large sans difficultés.</i></p>
<p><i>Des anciennes papeteries et de Belle-Isle-en-Terre</i></p> 	<p>Le chemin vous permettra de découvrir une partie plus forestière de la vallée du Léguer, puis les anciennes papeteries (site à l'ambiance particulière en lien avec les recherches de Soaz) et enfin vous découvrirez Belle-Isle-en-Terre (ses commerces, son aquarium « des curieux de nature », son patrimoine local...).</p>	<p><i>10 kilomètres. avec un dénivelé plus important. Pour les randonneurs expérimentés.</i></p>







Vous voilà donc au bout de votre périple avec Soaz et vous devez connaître désormais l'histoire et le fonctionnement de ce site. C'est le mérite essentiel de ce sentier d'interprétation que d'avoir fait revivre le riche passé de cette portion de vallée mais surtout de ses activités humaines.

Pour nous aussi élus de la vallée, la mise en place de ce sentier clos un travail long de maintenant six années.

Comme pour le site lui-même, un retour sur ces six années nous permet de mieux comprendre les différentes phases du projet.

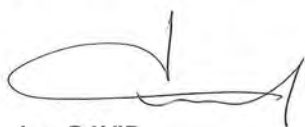
Ce qui est certain, c'est qu'au-delà du débat, pour ou contre la démolition, ces six années ont permis de mieux se connaître, de réfléchir ensemble et de démontrer notre capacité à faire au-delà des strictes frontières administratives.



Partis d'un dossier purement technique, nous avons réussi à en faire un levier de développement de notre territoire. Il est à ce titre exemplaire de cette notion de développement durable puisque participatif, respectueux de l'environnement tout en prenant une pleine dimension économique sur les plans agricoles et touristiques.

Forts de cette expérience réussie et enrichissante, nous avons décidé de poursuivre par la réhabilitation des papeteries, liées à ce site de Kernansquillec, cherchant par-là à démontrer que la mort d'une activité n'est pas forcément la fin d'un territoire.

C'est avec cet espoir chevillé au corps que nous vous remercions de votre passage et vous donnons rendez-vous pour une nouvelle étape de la mise en valeur de notre merveilleux patrimoine.



Jean DAVID

Président

*De la communauté de communes
Du pays de Belle Isle en Terre*



Michel DISEZ

Président

*De la communauté de communes
de Beg ar c'hra*



Les propriétaires et gestionnaires du site de Kernansquillec
sont les Communautés de Communes de Belle-Isle-en-Terre et de Beg Ar C'hra

© Tous droits de reproduction réservés.

ISBN 2-9522687-0-3 - Édition octobre 2004 - Dépôt légal octobre 2004

Production :

Conseil Général des Côtes d'Armor
Direction Agriculture et Environnement
Service Randonnée et Espaces Naturels

Conception :

Centre Régional d'Initiation à la Rivière, avec la collaboration du Conseil Général
et de l'Association pour la Protection et la Mise en Valeur de la Vallée du Léguer.

Création et réalisation : Chromatiques - 01 43 45 45 10

Illustrations : © Alain Goutal, Jean-Luc Hietre

Remerciements à la famille Vallée, aux Archives départementales des Côtes d'Armor.

Crédits photos :

c1 : h/© A. Vitet, b/© M. Bonenfant/DDAF - **c2** : © A. Vitet - **P.2** : © A. Vitet -
P.5 : h/© Archives des Côtes d'Armor, cliché Y. Vallée, coll. particulière, b/ © Archives
des Côtes d'Armor, cliché L. Bizien, coll. particulière - **P.6** : © Archives départemen-
tales des Côtes d'Armor, cliché Y. Vallée - **P.7** : © Archives départementales des
Côtes d'Armor - **P.11** : © M. Bonenfant/DDAF - **P.15** : h/© Association pour la
Protection et la mise en valeur de la Vallée du Léguer, b/© H. Goacoulou -
P.17 : © Association pour la Protection et la mise en valeur de la Vallée du Léguer -
P.18 : © A. Vitet - **P.19** : © M. Bonenfant/DDAF - **P.23** : DR - **P.25** : © A. Vitet -
P.26 : © Archives départementales des Côtes d'Armor - **P.27** : DR - **P.32** : © A. Vitet -
P.34 : © A. Vitet - **c3** : © Archives départementales des Côtes d'Armor, cliché
Y. Vallée







COLLECTION PAYSAGES & TERRITOIRES

La Saga de Kernansquillec SUIVEZ LE GUIDE



**Pour tout renseignement,
contacter :**

Centre Régional d'Initiation à la Rivière
Rue Castel Mond
22810 Belle-Isle-en-Terre
Tél. 02 96 43 08 39

Conseil Général des Côtes d'Armor
Direction Agriculture et Environnement
BP 2375
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. 02 96 62 46 54
www.cotesdarmor.fr

Le Conseil Général protège ses principaux sites naturels pour en faire des lieux d'éducation à la nature. Cette action n'est possible qu'avec le soutien des communes et des associations d'environnement.

un nouveau regard sur l'environnement

Conseil
Général

Côtes d'Armor,



Côtes d'Armor